L'ASSOCIATION VENTS CONTRAIRES SUR L'AUXOIS

est née à Sainte-Colombe à l'initiative d'une vingtaine d'habitants...



Il n'y a pas de vent en Auxois ou si peu, mais il y a de plus en plus de marchands de rêve...

Dans notre région, le rendement des éoliennes est médiocre. Qu'importe! Les promoteurs de parcs éoliens vont gagner à court terme beaucoup d'argent aux frais des contribuables (voir la ligne CSPE sur votre facture d'électricité).

Et nous, nous allons hériter de milliers de tonnes de déchets industriels à moyen terme. Dans l'immédiat, les paysages de l'Auxois seront sacrifiés, massacrés, la santé des habitants mise en danger, et les touristes passeront leur chemin...

On nous dit qu'une « étude de faisabilité » n'engage à rien : c'est faux !

Le promoteur sait exactement où il va pouvoir implanter ses machines. Et il a très certainement déjà approché les propriétaires des parcelles susceptibles de les accueillir. Même si les conseils municipaux ne sont pas favorables aux projets, les permis de construire peuvent être acceptés par le préfet, au mépris de toute démocratie locale. Ainsi, nous serons mis devant le fait accompli sans pouvoir donner notre avis et sans information sur la réalité des nuisances, qui sont niées par les promoteurs.

Informez-vous! Rejoignez-nous!

- ▶ Nuisances sonores jusqu'à 3 Km, surtout par temps humide et frais. Plus question de manger dehors l'été ou de dormir la fenêtre ouverte.
- ▶ Nuisances dues aux sons de basse fréquence qui rendent malades les hommes (insomnies, maux de tête, nausées, stress…) et perturbent les animaux.
- ▶ Reflet du soleil dans les pales, ombre des pâles qui tournent et gênent les riverains.
- ▶ Puissants flashs la nuit, ce que les Allemands appellent l'« effet disco ».
- Perte de la valeur des habitations : qui voudrait s'installer près de ces engins ?
- Ruine du tourisme vert : gites ruraux, tables d'hôtes, randonnées...
- ▶ Massacre de l'avifaune (spécialement les rapaces), des chauves-souris et de la flore.
- ▶ Projections de morceaux de pales, voire de blocs de glace dus au givre, à près de 400 mètres, avec interdiction d'accès au périmètre lors de ces épisodes hivernaux si les engins ne sont pas équipés d'un système de chauffage (qui pompe une part de l'électricité produite) ou si celui-ci est défectueux.
- ▶ En cas de problème, la société « fusible » exploitante disparaît (dans le Doubs, par exemple, un parc éolien d'Eole RES a été vendu au bout de quelques années à une banque australienne!) et le coût du démantèlement est à la charge du propriétaire du terrain, ou de la commune s'il n'est pas solvable.

Tous ces arguments (et plus encore) sont détaillés sur des sites internet sérieux.

Voir par exemple ceux des fédérations : http://environnementdurable.net/ ou encore le site www.facebook.com/avenirdelauxois qui fourmille d'informations. Aussi, partout en France, des habitants se mobilisent contre ces projets inadaptés, surtout dans de petites communes comme les nôtres.

Une bonne action? Evidemment non!

Les campagnes des promoteurs de l'éolien industriel nous font croire qu'accepter un parc éolien est une bonne action : c'est faux ! L'histoire est pleine de gens qui utilisent de bons sentiments pour faire adopter leurs objectifs intéressés. Les constructeurs et les promoteurs sont les seuls grands gagnants dans cette affaire.

Energie intermittente, l'éolien conduit à utiliser du gaz naturel ou des centrales à charbon, émetteurs de CO2. Le démantèlement des aérogénérateurs pose également de multiples questions, alors que de nouvelles énergies prometteuses sont en cours de développement comme, par exemple, les turbines hydrauliques, les éoliennes volantes...

Dans l'attente, ne saccageons pas le bien public au seul profit de quelques-uns!

L'association Vents contraires sur l'Auxois a été créée pour donner aux habitants de Sainte-Colombe et des communes avoisinantes une information non-maquillée, et pour que nous puissions, tous ensemble, défendre notre cadre de vie. Car c'est nous qui aurons à subir les conséquences de l'implantation d'un parc d'éoliennes si près de chez nous. Nous seuls!

Nos paysages sont notre trésor commun. Ils ne sont pas à vendre ! Réfléchissez vite, vos enfants, vos voisins, tous vous remercieront...

y - 1.100 - 1.11 - 1.10 - 2.10 - 2.10 - 1.10

ventscontrairesauxois@gmail.com

Bulletin d'adhésion 2015 « Vents contraires sur l'Auxois »

Nom, Prénom
Adresse postale:
Code Postal :Ville :
Téléphone : Courriel :
Coût de l'adhésion annuelle : 10 € Autres montants :
Date:Signature

Renvoyez ce bulletin accompagné du paiement en espèces ou par chèque à l'ordre de « Vents contraires sur l'Auxois » à l'adresse de :

Association Vents contraires sur l'Auxois, Château de Sainte-Colombe, rue Avau, 21350 Sainte-Colombe Contact : christel.grange@club.fr ou gislot.alain@gmail.com